



Philo **philosophes**

collection dirigée par Jean-Pierre Zarader

Wittgenstein

Sabine Plaud



Grammaire et nécessité

Nécessité logique, nécessité mathématique

L'interrogation au sujet de la règle et de sa nécessité présente un enjeu crucial dans le traitement proposé par Wittgenstein de certains types de propositions considérées comme nécessairement vraies, telles que les propositions logiques ou mathématiques¹. En effet, les inférences logiques, tout comme les propositions mathématiques, sont en général tenues pour nécessaires, et même comme plus nécessaires encore que ne le sont les propositions portant sur les lois de la nature ou sur les relations causales². Quel fondement assigner à une telle nécessité ? Une réponse classique, que l'on qualifie parfois (à tort ou à raison) de « platonicienne », consiste dans le fait de proposer, pour cette nécessité, un fondement ontologique : dans le fait de l'expliquer par l'existence d'un monde idéal d'entités logico-mathématiques dont nos démonstrations nous feraient connaître certaines propriétés. Or Wittgenstein récuse une telle solution : à supposer que les propositions logiques et mathématiques soient nécessairement vraies, elles ne le sont pas en tant que descriptions de certains faits nécessaires. Il faut donc comprendre autrement la nécessité logico-mathématique : si les propositions de la logique et des mathématiques se distinguent par leur nécessité, c'est parce qu'elles sont *elles-mêmes* de nature normative. Plus précisément,

-
1. Sur l'approche wittgensteinienne de l'articulation entre règle et nécessité, voir l'étude de Jacques Bouveresse : *La force de la règle, Wittgenstein et l'invention de la nécessité*, Paris, Minuit, 1987.
 2. Cf. Ludwig Wittgenstein, *Remarques sur les fondements des mathématiques* (ci-après : RFM), éd. G.E.M. Anscombe, R. Rhees, G. H. von Wright, tr. fr. M.-A. Lescourret, Paris, Gallimard, 1983, I, § 118 : « Nous parlons maintenant de l'«inexorabilité» de la logique, et nous imaginons les lois logiques comme inexorables, encore plus inexorables que les lois de la nature. »

l'examen révèle que ces propositions sont autant de *règles de grammaire*, qui, loin de décrire une réalité idéale, spécifient un ensemble de normes pour la manipulation des signes et pour la mise en œuvre des opérations de l'esprit. Comme on le voit, les règles grammaticales telles que les analyse alors Wittgenstein ne se limitent donc plus à celles qui déterminent l'articulation structurelle des éléments de notre langage : elles comprennent toutes celles qui servent à établir le fonctionnement de jeux de langage, quels qu'ils soient, et c'est à ce titre que l'on peut y inclure les propositions nécessaires de la logique et des mathématiques. Les axiomes de la géométrie, par exemple, sont, aux yeux de Wittgenstein, autant de règles de syntaxe que nous assignons à notre discours au sujet des objets spatiaux : « Les axiomes de la géométrie ont par conséquent le caractère de règles concernant la langue dans laquelle nous voulons décrire les objets spatiaux. Ce sont des règles de syntaxe¹. » De même, dans le domaine de l'algèbre, il s'avère que ces propositions réputées incontestables que sont les équations ne font en réalité que stipuler certaines règles mises à l'usage des signes algébriques. Cela explique que la seule chose qui soit requise pour que nous soyons en mesure de résoudre un problème d'algèbre est que nous sachions jouer avec les règles que nous avons-nous-mêmes fixées : « Une équation est une règle syntaxique. / Cela n'explique-t-il pas qu'en mathématiques nous ne pouvons pas avoir de questions auxquelles par principe il ne saurait y avoir de réponse² ? » Enfin, la nécessité qui s'attache aux propositions de la logique peut à son tour être réinterprétée comme une nécessité grammaticale. Selon Wittgenstein, un « problème logique » est « à proprement parler grammatical³ » : les propositions de la logique sont en réalité des règles de grammaire qui s'ignorent, de sorte que la seule différence entre logique et grammaire semble finalement s'estomper.

-
1. *Wittgenstein et le Cercle de Vienne*, éd. B. McGuinness, tr. fr. G. Granel, Mauvezin, TER, 1991, p. 32. Cité par J. Bouveresse in *La force de la règle*, p. 89.
 2. Ludwig Wittgenstein, *Remarques philosophiques*, éd. R. Rhees, tr. fr. J. Fauve, Paris, Gallimard, 1975, § 121.
 3. Ludwig Wittgenstein, *Fiches*, éd. G.E.M. Anscombe et G. H. von Wright, tr. fr. J. Fauve, Paris, Gallimard, 1970, § 590.

Le recours à la notion de règles grammaticales semble donc permettre de rendre compte de la nécessité qui s'attache aux propositions logiques et mathématiques. Pourtant, on pourrait ici s'étonner du fait que Wittgenstein fasse appel à cette notion de règles pour justifier une telle nécessité alors même que, comme on l'a vu précédemment, il s'attache justement à défendre une interprétation non-rigide des règles et à contester un schéma selon lequel celles-ci détermineraient nécessairement leur application. N'y a-t-il pas une ambiguïté dans le fait de rendre compte de l'inexorabilité de certaines propositions en faisant appel à une notion de règles dont, par ailleurs, on relativise le caractère inexorable ? De même, suggérer que la nécessité qui s'attache à ces propositions est celle qui découle de certaines règles pour ensuite conférer à ces règles la signification de normes grammaticales dont l'adoption est, somme toute, contingente, pourrait en apparence conduire à voir dans cette nécessité quelque chose de purement arbitraire. Cette difficulté est d'ailleurs directement abordée par Wittgenstein lorsqu'il se fait remarquer à lui-même que le fait de donner à la nécessité logique un fondement anthropologique en la rapportant aux règles de grammaire de nos jeux de langage semble en amenuiser considérablement la force : « Ce que tu dis semble revenir à dire que la logique appartient à l'histoire naturelle de l'homme. Et cela est inconciliable avec la dureté du "Doit" logique¹. » Or assurément, chez Wittgenstein, le fait de réinscrire la logique et les mathématiques dans ces pratiques quotidiennes que sont les jeux de langage implique que l'on renonce à les aborder selon un modèle trop rigide, et que l'on mette au contraire l'accent sur la diversité des techniques qu'elles sont susceptibles de mettre en œuvre. Cependant, cela n'implique pas que l'on renonce à la thèse de leur inexorabilité : cela nous invite plutôt à analyser la grammaire de cette seule notion d'inexorabilité afin de prendre conscience que celle-ci n'est pas épuisée par le type de nécessité qui caractérise la nécessité mécanique. Au-delà de cette dernière, il existe également une forme de nécessité qui est fondée dans le vouloir humain. C'est pourquoi, selon le Viennois, il convient d'« [attirer] l'attention sur les multiples

1. Cf. RFM, VI, § 49.

usages du mot “inexorable”¹ » : cela permet d’identifier la spécificité de la nécessité logico-mathématique comme nécessité reposant sur l’économie des pratiques associées aux lois logiques. La nécessité des lois logiques est réelle, mais elle l’est parce que, avec elles, *nous* jouons le jeu de la nécessité² : « c’est *nous* qui sommes inexorables dans l’application de ces lois³ ».

Une certitude toute grammaticale

Si les propositions logiques et mathématiques reçoivent leur nécessité du fait d’être des règles de grammaire déguisées, alors on s’aperçoit que le spectre de ce que Wittgenstein désigne comme des « règles grammaticales » est bien plus étendu qu’il ne l’est selon l’acception que l’on donne traditionnellement à cette expression. Or l’éventail des propositions grammaticales peut même être étendu encore au-delà, et aller jusqu’à englober certaines propositions que l’on tient habituellement pour empiriques. Cette extension est notamment réalisée par Wittgenstein dans un ensemble de remarques rédigées dans les derniers mois de sa vie et regroupées sous le titre de *De la certitude*⁴. Le point de départ de ces analyses est la question du statut de certaines propositions considérées comme immédiatement certaines telles que « La terre existe » ou « Ceci est ma main ». De ces propositions, nul ne songe, de fait, véritablement à douter ; cependant, à supposer que l’on y soit mis au défi, il ne semble guère possible d’établir leur validité par des

1. RFM, I, § 118.

2. Jacques Bouveresse exprime ce point par une distinction entre un point de vue externe et un point de vue interne sur la nécessité. D’un point de vue externe, il est assurément contingent d’adopter telle norme de description plutôt que telle autre. Cependant, dès lors que l’on se situe à l’intérieur d’une norme de description donnée, celle-ci s’impose à nous avec une stricte nécessité. Cf. *La force de la règle*, *op. cit.*, p. 50 : « [C]’est seulement pour quelqu’un qui accorde à la nécessité le genre de reconnaissance qui se réduit à la constatation d’un simple fait anthropologique [...] que la nécessité s’évanouit. Du point de vue de la reconnaissance interne, c’est-à-dire pour quelqu’un qui a adopté effectivement la règle, la nécessité existe bel et bien et elle est aussi stricte que possible. »

3. RFM, I, § 118.

4. On trouvera un commentaire détaillé de ce texte in Élise Marrou, *De la certitude*, Paris, Ellipses, 2006.

moyens rationnels. Comment, dans ces conditions, échapper à l'objection sceptique qui voudrait que de telles propositions puissent toujours, en droit, être révoquées en doute ?

À ce problème classique, le philosophe George Edward Moore avait notamment tenté d'apporter une réponse en prenant la défense du sens commun, et en affirmant que ces propositions font l'objet d'un savoir proprement dit¹. C'est cette tentative que critique Wittgenstein ici : selon lui, la stratégie à adopter pour mettre un terme aux objections sceptiques n'est pas d'établir que nous *connaissons* la vérité de ces propositions, mais de montrer que celles-ci ne relèvent pas de la catégorie du savoir et que, par conséquent, la question du doute ne peut, dans leur cas, tout simplement pas se poser². La solution que suggère Wittgenstein est donc que la certitude dont ces propositions font preuve ne tient ni à leur degré élevé de vraisemblance empirique, ni au fait qu'elles feraient l'objet d'une évidence intellectuelle. L'origine de cette certitude est *grammaticale* : elle tient à l'économie de nos jeux de langage et aux règles qui sont nécessaires pour que ceux-ci puissent fonctionner correctement. En effet, « il appartient à la logique de nos investigations scientifiques que certaines choses ne soient *en fait* pas mises en doute³ » : pour qu'il puisse y avoir du *jeu* dans le langage, il est essentiel que certaines propositions puissent faire l'objet de doutes et de discussions ; mais pour que certaines propositions puissent faire l'objet de doutes et de discussions, il est non moins indispensable que d'autres, de par leur fixité, fournissent un cadre à ces discussions. Le jeu du doute ne peut donc pas se prolonger à l'infini : « Un doute qui mettrait tout en doute ne serait pas un doute⁴. »

-
1. Cf. G. E. Moore : « *Proof of the External World* » (1939), et « *A Defence of Common Sense* » (1925), textes reproduits in *Philosophical Papers*, London, Allen and Unwin, 1959.
 2. Cf. Ludwig Wittgenstein, *De la certitude* (ci-après : DC), tr. fr. D. Moyat-Sharrock, Paris, Gallimard, 2006, § 521 : « L'erreur de Moore consiste en ce qu'à l'affirmation qu'on ne peut pas savoir cela, il réplique : "Je le sais". »
 3. DC, § 342.
 4. DC, § 450.

C'est cette idée que Wittgenstein exprime par une métaphore restée célèbre : « Si je veux que la porte tourne, il faut que les gonds restent fixes¹ ». En d'autres termes, il convient de distinguer entre deux catégories d'énoncés, auxquels correspondent respectivement deux types différents d'accès pour le sujet². Les éléments « mobiles » de notre langage consistent en propositions *empiriques*, qui portent sur un contenu d'expérience, et qui sont donc susceptibles d'être vraies ou fausses. Lorsqu'elles sont vraies, et lorsque le sujet peut en outre justifier de leur vérité, on dira qu'elles font l'objet d'un *savoir*³. Les éléments « fixes » consistent quant à eux en propositions *grammaticales*, qui n'ont pas vocation à être vraies ou fausses, mais à fixer le cadre ou à établir l'« image du monde⁴ » dans laquelle se déploieront les propositions empiriques. Ces éléments fixes ne sauraient être sujets au doute, puisqu'ils sont une condition de possibilité du seul jeu de langage du doute : quelqu'un qui en douterait serait tout simplement considéré comme fou, dans le sens précis où il ne respecterait pas les règles minimales qui garantissent la possibilité des interactions linguistiques au sein d'une communauté⁵. Et puisque les propositions qui font l'objet d'une telle certitude sont celles dont on ne saurait douter sans remettre en cause la possibilité même de tout jugement, alors leur exclusion du doute n'est pas quelque chose que l'on aurait besoin de justifier par des arguments empiriques : il s'agit de quelque chose que l'on stipule lorsque l'on établit les règles de grammaire de nos jeux de langage. C'est pourquoi la certitude dont ces propositions font preuve, loin de signifier qu'elles feraient l'objet d'un savoir supérieur, est justement la marque du fait qu'elles ne relèvent *pas* de la catégorie du savoir : « Là où il n'y a aucun doute, on ne peut pas non plus parler de savoir⁶ ». La catégorie qui s'y applique est plutôt celle de

1. DC, § 343.

2. Sur cette distinction, voir le commentaire d'Élise Marrou, *op.cit.*, p. 23 *sq.*

3. Cf. DC, § 243 : « "Je sais" est lié à la possibilité de démontrer la vérité. »

4. Cf. DC, § 94. Wittgenstein définit ici l'« image du monde » comme « la toile de fond dont j'ai hérité et sur laquelle je distingue le vrai du faux ».

5. Cf. DC, § 420.

6. DC, § 121. Cf. également le § 58 : « Si "Je sais, etc." est conçu comme une proposition grammaticale, bien sûr le "je" ne peut être important. Et cela veut dire en fait : "Dans un

la *certitude*¹, celle-ci étant fondée sur des raisons essentiellement grammaticales. Ce compte rendu que propose Wittgenstein de la certitude nécessaire dont font l'objet certaines propositions nous reconduit ainsi à la question de la grammaire et de ses règles : dire de ces propositions que l'on ne peut pas se tromper à leur sujet, ce n'est pas réfléchir aux conditions empiriques de leur validité, mais c'est formuler une remarque grammaticale sur les règles d'usage de verbes comme « savoir » et « se tromper² ». Lorsque l'on affirme qu'une proposition donnée ne se prête pas au doute, cette affirmation « n'est sûrement pas une proposition empirique [...]. Elle a plutôt le caractère d'une règle³ ».

Pourtant, un point problématique semble être que les propositions dont il s'agit ici sont en apparence douées de contenu empirique : un énoncé tel que « Je ne suis jamais allé sur la Lune » se présente manifestement comme un énoncé d'expérience doué de certaines conditions de vérification⁴. Comment, dès lors, maintenir la dichotomie entre propositions empiriques contingentes et propositions grammaticales nécessaires ? Cette difficulté se résout si l'on considère que de telles propositions, toutes grammaticales qu'elles soient, revêtent la *forme* de propositions empiriques ; ou encore : si l'on considère qu'une seule et même proposition peut, en fonction de l'usage qui en est fait et des règles qui président à cet usage, avoir alternativement la valeur d'une proposition empirique ou d'une proposition grammaticale. Wittgenstein écrit ainsi que « toute proposition empirique peut être transformée en postulat – et devient alors une norme de description⁵ ». Dans ces conditions, le statut de ces « règles grammaticales déguisées » que sont ces propositions prétendument empiriques s'apparente finalement au statut des

tel cas, il n'y a rien qui puisse compter comme un doute" ou "Dans un tel cas, l'expression 'Je ne sais pas' n'a naturellement aucun sens". Et de là suit que "Je *sais*" n'a pas de sens non plus. »

1. Cf. DC, § 308 : « "Connaissance" et "certitude" appartiennent à des *catégories* différentes. »
2. Cf. DC, § 155.
3. DC, § 194.
4. DC, § 108.
5. DC, § 321.

propositions mathématiques tel qu'on l'a présenté plus haut¹ : dès l'instant où une proposition empirique fait l'objet du geste qui lui permet d'accéder au statut de norme de description, elle acquiert un tout autre rôle dans nos jeux de langage, rôle qui lui donne « un point d'appui semblable à celui qui rend les mathématiques irrévocables² ». Ce postulat d'une homogénéité entre la certitude dont font preuve ces propositions et celle dont jouissent les propositions mathématiques pourrait sembler radical ou provocateur : il devient néanmoins parfaitement compréhensible si l'on tient compte du fait que la nécessité mathématique elle-même est réinterprétée par Wittgenstein comme une nécessité grammaticale.

-
1. Cf. DC, § 653 : « Si la proposition $12 \times 12 = 144$ est soustraite au doute, alors les propositions non mathématiques doivent l'être aussi. »
 2. DC, § 657.